



**N°16**  
**13/06/2023**

**Edition Limousin**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)  
Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Philippe PENICHOU  
**FREDON N-A**

[philippe.penichou@fredon-na.fr](mailto:philippe.penichou@fredon-na.fr)

Suppléance : **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

#### Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

Suppléance : **FREDON N-A**

[philippe.penichou@fredon-na.fr](mailto:philippe.penichou@fredon-na.fr)

#### Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

Suppléance : **FREDON N-A**

[philippe.penichou@fredon-na.fr](mailto:philippe.penichou@fredon-na.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée*

*avec la mention « extrait du*

*bulletin de santé du végétal*

*Nouvelle-Aquitaine Grandes*

*cultures N°X*

*du JJ/MM/AA »*

## Ce qu'il faut retenir

### Maïs

- **Stades phénologiques** : du stade « 6 feuilles » (BBCH 16) à « 11 feuilles » (BBCH 1n).
- **Taupins** : restez vigilant pour les maïs qui n'ont pas dépassé le stade de sensibilité.
- **Corvidés** : risque nul pour les parcelles ayant dépassé le stade de sensibilité BBCH 14.
- **Limaces** : risque nul pour les parcelles ayant dépassé le stade de sensibilité BBCH 16.
- **Cicadelles** : seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences sur le rendement sont nulles.
- **Oscinies** : les symptômes d'attaques d'oscinies sont réversibles : la nuisibilité peut être limitée si les conditions climatiques deviennent rapidement favorables à la croissance du maïs et si l'apex n'est pas bloqué.
- **Pucerons** : surveillez les parcelles.
- **Dégâts liés aux orages** : évolution, incidence sur la production et faut-il resemer ?
- **Ambrosie**
- **Datura**
- **Limiter les adventices** : quelques règles de bon sens



## ➤ Prévisions météo (source Météo France - station Limoges Bellegarde)

Après un épisode orageux, retour d'un temps sec et ensoleillé avec des températures supérieures à la normale, avec possibilité d'orages à partir de dimanche.



## Maïs

### • Stades phénologiques et observations du réseau

Aujourd'hui le réseau compte 10 parcelles : 1 en Corrèze, 2 en Creuse et 7 en Haute-Vienne. 9 ont été observées.

Commune	Date de semis	Variété	Stade	Pucerons / Plante	% de plantes touchées				
					Taupins	Corbeaux	Limaces	Oscinies	Cicadelles
87-Nexon	21/04/2023	KWS Kashmir	11 Feuilles		0%	0%	<20%	0%	Présence
23-Evaux Les Bains	29/04/2023	RGT Auxkar	8 Feuilles		1%	0%	0%	1%	0%
23-St Chabrais	02/05/2023	Blandeen	8 Feuilles		0%	0%	0%	0%	Présence
19-Branceilles	05/05/2023	Palmer	9 Feuilles	1 à 10	0%	0%	0%	1%	Présence
87-Nexon	05/05/2023	P888	8 Feuilles		0%	0%	<20%	0%	Présence
87-Château Chervix	06/05/2023	leonido	8 Feuilles		0%	0%	0%	0%	0%
87-Aixe / Vienne	07/05/2023	Illustrado	7 Feuilles		0%	0%	0%	0%	0%
87 St Jean Ligoure	07/05/2023	Baobi CS			Parcelle non observée				
87-Couzeix	20/05/2023		6 Feuilles	1 à 10	0%	0%	0%	0%	Présence
87-St Martial/Isop	25/05/2023	P39F58	6 Feuilles	0	0	0%	0%	0%	0%



Maïs semé le 21 avril 2023 à Nexon au stade 11 feuilles - BBCH 1n (photo V. LACORRE - CDA87)

## • Taupins

**Observation du réseau** : en fonction des choix de protection au semis, des dégâts peuvent être visibles. Les parcelles du réseau peuvent disposer d'une protection.  
Cette semaine, faibles dégâts signalés à Evaux Les Bains (23)

**Période de risque** : de la germination (BBCH 05) au stade 8 à 10 feuilles (BBCH 18).

### **Symptômes** :

- Attaque sur graines conduisant à des problèmes de levée
- Dessèchement du cornet et des feuilles les plus jeunes
- Flétrissement des plantules (2-3 feuilles) en cas d'attaque précoce
- Disparition des plantes à partir de 3 feuilles jusqu'à 7 feuilles

### **Situations les plus propice aux attaques de taupins**

- Sol riche en matière organique,
- Prairies longue durée fournissant une nourriture constante et une humidité du sol,
- Semis profond,
- Semis précoce,
- Humidité après le semis,
- Mulch en dégradation à la surface du sol.

### **Evaluation du risque - taupins**

Restez vigilant pour les maïs qui n'ont pas dépassé le stade de sensibilité.

## • Corvidés

Corneille



Corbeau Freux



Choucas des tours (espèce protégée)



**Observations du réseau** : pas de dégâts signalés.

**Période de risque, symptômes, situation à risque, méthodes de luttés** : [Cf BSV N°15 du 30/05/2023](#)

### **Evaluation du risque – corvidés**

Risque nul pour les parcelles ayant dépassé le stade de sensibilité BBCH 14.

## • Limaces

**Observations du réseau** : dégâts signalés sur les parcelles Nexon (87) stade 8 à 11 feuilles (BBCH 18 - 1n).

**Période de risque, seuil indicatif de risque** : Cf BSV N°15 du 30/05/2023

### **Evaluation du risque :**

Risque nul pour les parcelles ayant dépassé le stade de sensibilité BBCH 16.

## • Cicadelles

### **Observations du réseau :**

On note la présence de cicadelles sur les parcelles de Nexon (semis du 21/04 et du 7/05) Couzeix (87), Branceilles (19) et St Chabrais (23).

**Symptômes** : dès 5-6 feuilles, on observe des punctuations blanches sur les feuilles de la base des plantes, leur présence à ce stade est normale.

### **Evaluation du risque – cicadelles**

Seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences sur le rendement sont nulles.

## • Oscinies

**Observation du réseau** : une présence d'oscinies est observée sur les parcelles d'Evau Les Bains (23) et Branceilles (19) avec une fréquence faible (1 %).

### **Symptômes :**

Les symptômes ne sont pas toujours visibles aux stades jeunes, mais se remarquent plus facilement au stade 6-7 feuilles du maïs :

- Morsures sur feuilles et présence de décolorations jaunes, parallèles à la nervure centrale. Les feuilles attaquées sont déformées.
- Accolement de l'extrémité des feuilles du cornet (anse de panier).
- Tallage à la suite de la destruction de l'apex par les larves.



**Période de risque** : du stade 1 feuille au stade 6 feuilles.

### **Evaluation du risque – oscinies**

Les symptômes d'attaques d'oscinies sont réversibles : la nuisibilité peut être limitée si les conditions climatiques deviennent rapidement favorables à la croissance du maïs et si l'apex n'est pas bloqué.

## • Pucerons

**Observation du réseau** : cette semaine, présence de pucerons (1 à 10 individus / plante) sur les parcelles de Couzeix (87) et Branceilles (19).

**Symptômes :** des symptômes de gaufrages des feuilles.

**Seuil indicatif de risque :**

Ravageurs	Stade sensible	Seuil de nuisibilité
Pucerons <i>Metopolophium</i>	3 à 10 feuilles	5 puc./plante avant 3-4 feuilles
		10 puc./plante entre 3 et 6 feuilles
		20 à 50 puc./plante entre 6 et 8 feuilles
		100 puc./plante après 8-10 feuilles
Pucerons <i>Sitobion</i>	3 à 10 feuilles début juillet - début août	500 puc. / plante (avec présence d'aillés)
Pucerons <i>Rhopalosiphum</i>	début juillet - début août	Si population de pucerons en développement avec plus de 5% des panicules porteuses de colonies



Puceron Metopolophium



Puceron Sitobion

#### Evaluation du risque – pucerons

Il faut être vigilant pour le Metopolophium :

- A partir de 20 à 50 individus / plante, au stade 6 à 8 feuilles
- A partir de 100 individus / plante, après 8 à 10 feuilles

Il faut être vigilant pour le Sitobion :

- A partir de 500 individus / plante, au stade 3 à 10 feuilles

Consultez la fiche «[pucerons](#)» du Guide de l'Observateur maïs

#### • Dégâts liés aux orages

Depuis 2 semaines, des orages (avec fortes pluies et grêles) s'abattent sur le limousin maïs de façon très localisée. Photo V. LACORRE - CDA 87



## Evolution et incidence sur la production

Après un épisode de grêle, le pronostic sur la culture dépend de plusieurs facteurs :

- Stade des plantes,
- Grêle plus ou moins accompagnée d'eau, grêle « sèche » par opposition à une grêle « mouillée »,
- Présence de vent tourbillonnaire ou non,
- Orientation des grêlons, orientation des rangs de maïs par rapport à la grêle,
- Taille des grêlons

Dans tous les cas, le bon pronostic ne peut être fait immédiatement après la grêle : il faut attendre plusieurs jours pour voir réellement l'impact de la grêle sur le devenir de la culture.

Estimation des pertes en % du potentiel de rendement en fonction du stade du maïs et des dégâts observés (source Arvalis).

Dégâts	Quelques feuilles fendues	Les feuilles les plus larges sont déchirées, quelques cornets sont lacérés	Les feuilles sont lacérées avec des lambeaux de feuilles au sol, de nombreux cornets sont déchirés	Le feuillage est très déchiqueté, les feuilles les plus larges sont presque totalement déchiquetées et il y a moins de 10 % de pertes de densité	Dégâts identiques mais avec une perte de 10 à 30 %	Il reste très peu de feuilles, il y a présence de trognons et perte de densité de 30 à 50 %	Il ne reste que des trognons, la perte de densité est supérieure à 50 %
Stades							
5 à 7 f	0-5	0-5	5-10	5-15	10-25	20-50	40-70
7 à 9 f	0-5	5-10	10-15	10-20	15-25	30-60	40-80
9 à 11 f	0-5	5-15	10-20	15-25	20-35	40-70	50-90
11 à 13 f	5-10	10-15	15-25	20-35	30-55	50-80	100
13 à 15 f	5-10	10-15	15-25	20-40	35-70	70-90	100

## Faut-il resemer ?

La première question à se poser concerne la date à laquelle l'accident est arrivé et la possibilité d'une offre climatique suffisante pour réussir une nouvelle culture de maïs.

Un resemis coûte cher et il faut vraiment juger de son utilité. Le maïs arrive à compenser en partie une perte de densité.

Si l'on doit resemer, il est conseillé de respecter les conditions ci –après :

- Détruire les plantes restant en place, elles ne peuvent que gêner le développement du resemis,
- Ne jamais resemer en parallèle des plantes restantes, elles font de l'ombre au nouveau semis,
- Adapter la densité aux nouvelles conditions, précocité de l'hybride et date du resemis. Si le resemis est tardif, le potentiel de la culture sera de toute façon plus faible,
- Il n'est pas nécessaire de retravailler le sol, le travail de l'élément semeur peut être suffisant : à voir au cas par cas,
- En fonction du programme herbicide utilisé sur la culture détruite, vérifier la nécessité ou non de labourer la parcelle,
- Ne pas désherber en prélevée le resemis, intervenir en post-levée, le cas échéant,
- Ne pas apporter d'éléments fertilisants si la fumure avait été complète.

## Evaluation du risque – dégâts de grêle

Les maïs les plus avancés ont à priori davantage de risque de perte. Sur des plantes à moins de 7 feuilles, le bourgeon étant encore au ras du sol, le risque de destruction de l'apex est moins important que sur des plantes à 10-12 feuilles.

Lorsque l'apex n'est pas détruit, les maïs se redressent vite, en 3-4 jours et une nouvelle feuille commence à apparaître. La perte de potentiel sera étroitement liée à la proportion de plantes où l'œil a été détruit. Dans les cas les plus violents où plus de la moitié des plantes sont mortes, la récolte pourrait être remise en cause.

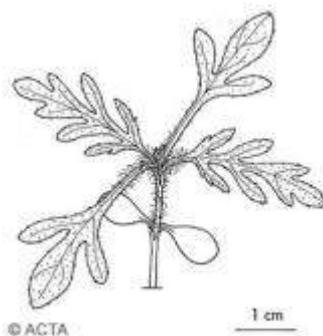
## • Adventices

### Ambrosie

**L'ambrosie à feuille d'armoise, plante dont le pollen est très allergisant, se développe en Limousin.** (Vous êtes invités à signaler les foyers observés sur les sites <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV et <http://www.signalement-ambrosie.fr/> plateforme développée par le Ministère en charge de la santé)

Inféodée aux zones de remblais, elle peut également s'introduire dans les cultures par le biais des semences ou des engins de travaux agricoles. Elle se dissémine ensuite par les graines.

**Si vous êtes proches d'un site touché ou si vous étiez concerné l'an passé, surveillez vos parcelles.** Voici des illustrations de la plante au stade plantule pour vous aider à mieux la repérer en cette saison



### Risques pour la population

Un fort pouvoir allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août-septembre).

Lutter en amont contre l'ambrosie, en priorité avant la floraison fin juillet.

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de routes, zones de chantier...). La destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambrosie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

### Datura stramoine

**Caractéristiques :** espèce annuelle, Famille des solanacées, odeur caractéristique, nitrophile, graines viables durant de nombreuses années, fruits épineux (40 à 60 graines) et plusieurs fruits par pieds, époque de levée printemps été. Il est très important de mettre en place une stratégie de lutte dès que cette adventice est repérée. L'arrachage manuel avant la formation des graines peut s'avérer suffisant à condition d'évacuer les plants hors de la parcelle. En cas de forte infestation, le faux semis, le semis tardif et la rotation devront à minima faire partie de la stratégie globale de lutte.

Vous trouverez d'autres informations utiles sur cette plante invasive qui présente une forte toxicité alimentaire pour les animaux d'élevage sur le site : <http://www.infloweb.fr/datura-stramoine>

Comme pour l'Ambroisie, vous êtes invités à signaler les foyers observés sur le site <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV.



### Limiter les adventices : quelques règles de bon sens.

Les récoltes Céréales et Colza vont commencer.

Pour limiter la dissémination de graines d'adventices dans vos cultures, voici des mesures prophylactiques à appliquer :

- Cela commence par un nettoyage des moissonneuses.

-La moissonneuse-batteuse est un vecteur important de dissémination des graines d'adventices car elle les disperse d'une parcelle à l'autre au moment des moissons.

-Il est conseillé de moissonner les parcelles des plus propres aux plus sales pour éviter de salir les parcelles les moins infestées par un apport de graines d'adventices.

-Détourner les zones sales et les récolter en dernier. Les zones les plus infestées sont généralement facilement repérables et nettoyage de la machine avant de changer de parcelle.

**Prochain bulletin : 2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet 2023**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes :** FREDON Nouvelle Aquitaine, les Chambres d'Agriculture 23 et 87, EPLEFPA St Yrieix La Perche, LEGTPA Ahun, OCEALIA, AGRICENTRE DUMAS, Sébastien PINTHON (agriculteur).

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité ".*